



Deux fascicules, faciles à lire, ont été présentés hier aux élèves de Durban, pour faire revivre dans les mémoires les inondations de 1999. Photo DDM, Richard Lorente

Souvenir et prévention. Hier à Durban, les élèves de l'école ont présenté leurs dessins sur 1999.

Inondations: le devoir de mémoire des enfants

Un devoir, quoi de plus normal, lorsqu'on est à l'école. Mais hier, matin, à l'école de Durban, c'est un devoir un peu particulier qu'ont rendu les petits enfants audois. Un devoir de mémoire, à travers textes, impressions et dessins affichés sur des panneaux, dans la cour. La mémoire des meurtrières inondations de novembre 1999 pour ceux des enfants qui en avaient le souvenir. Car, pour certains d'entre eux, comme la petite Louise qui avait deux ans au moment des faits, ce n'est qu'à travers les photographies exposées ou vues dans la presse que ces inondations ont eu existence concrète: « quand

j'ai vu tous ces dégâts, ça m'a fait bizarre. Toutes les voitures cabossées, tous ces arbres déracinés. Les arbres parfois étaient rentrés par les fenêtres des maisons. C'était vraiment choquant, mais maintenant, tout est bien remis sur place, mais quelques bâtiments ont été reconstruits, comme la maternelle ou la MJC » écrit Louise. Trop petite lors des inondations, Louise n'avait pas l'âge pour se rendre compte du drame qui se nouait. Louise trop jeune à l'époque, mais aussi des dizaines de milliers d'Audois récemment arrivés dans le département: huit ans après les faits, le risque commençait à émerger d'un oubli progressif du drame

vécu. C'est donc une sorte de « commémoration préventive » qu'ont voulu le conseil général, le syndicat mixte des milieux et des rivières, associés à l'éducation nationale, à l'État, la Région et l'agence de l'eau. Ainsi est née l'idée de deux fascicules. Le premier, « ta rivière te raconte » décrit le fleuve Aude, le département, la vie de la rivière, à travers sa faune, et flore, les phénomènes de crues, et donne les conseils, « gestes qui sauvent » en cas d'inondation. Le deuxième, document édité par le SMMAR, détaille les facteurs de risque dans le département. « Il y a huit ans, j'étais dans ce même village, à cette même heure. J'ai acquis la

conviction que quoi que fassent les hommes, jamais on ne pourra empêcher la nature dans sa force. Et la détermination aussi, que l'on peut cependant éviter que les mêmes causes ne produisent les mêmes effets » expliquait Marcel Rainaud, président du conseil général. Le 15 novembre, d'autres commémorations auront lieu à Badens, et à la Redorte. Au printemps, c'est un conservatoire de la mémoire du risque, qui sera lancé: une expo itinérante pédagogique, à la disposition des communes qui expliquera le mécanisme des crues. Pour ne pas oublier, que ce qui s'est passé, reviendra un jour.

R.L